



Séance du 9 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 9 mai, à 19h00, le Conseil du SIRP de Bieujac - Saint Pardon de Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint Pardon de Conques, sous la présidence de Monsieur Jean Claude DUMENIL.

Etaient présents :

M. DUMENIL Jean Claude, président, membre titulaire
Mme DARRIET Mélanie, membre titulaire
M. DUCASSE Philippe, membre titulaire
M. NORMANT Guillaume, membre titulaire
M. BLANGERO Gilbert, membre titulaire
Mme DAVID Maylis, membre suppléant
M. BOURREL André, membre suppléant
M. MANGIEU Jean Philippe, membre suppléant

Absents excusés :

M. PAING Jean Baptiste, vice-président, membre titulaire
Mme PIERS Laëtitia, membre suppléant

Formant la majorité en exercice

Secrétaire de séance : M. NORMANT Guillaume

I - DELIBERATION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Président présente une délibération modificative de 3 centimes d'euros, conséquence d'une faute de frappe.

Le Conseil Syndical du SIRP à l'unanimité vote la délibération modificative N°1

II - DELIBERATION MODIFICATIVES N°2

Monsieur le Président présente une délibération modificative de 5.90 €, conséquence d'une annulation de titre sur deux tarifs de cantine de 2018.

Le Conseil Syndical du SIRP à l'unanimité vote la délibération modificative N°2

III- ACQUISITION OU PRET D'UN VEHICULE

Monsieur le Président présente au Conseil du SIRP un dossier sur l'acquisition ou le prêt d'un véhicule pour le transport des repas entre la cantine de Bieujac et Saint Pardon de Conques.

Aujourd'hui, un agent utilise son véhicule personnel pour assurer cette liaison et doit être aidé pour

sortir les containers de son coffre car ils sont très lourds.

Monsieur le Président avait une proposition sur un véhicule mais il n'est plus disponible aujourd'hui.

Madame Mélanie DARRIET déclare qu'elle n'est pas d'accord avec le principe de l'acquisition d'un véhicule car il ne sera utilisé qu'environ 20 minutes par jour durant 4 jours par semaine.

Monsieur le Président rappelle qu'aujourd'hui, nous ne sommes pas véritablement dans les normes.

Madame Mélanie DARRIET demande si le véhicule ne sera qu'au service du SIRP et demande également où on le stationnerait.

L'idée d'une location de remorque est également à l'étude.

Madame Mélanie DARRIET a une proposition de location de remorque à 54€ la semaine ce qui représenterait environ 1940 € par année scolaire.

Elle a également une proposition sur une remorque neuve (350 kilos) de 2300 €.

Enfin, sur un véhicule de location, elle a une proposition à 30€ la semaine pour 30 km sur 4 jours, avec forfait assurance tout risque.

Monsieur Gilbert BLANGERO pencherait plus pour un véhicule utilitaire.

Après discussion, le principe d'aller consulter des loueurs de véhicules est retenu pour faire des propositions de locations de véhicules.

IV- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président présente au Conseil du SIRP l'idée de l'inscription des enfants nés en début d'année (concerne ceux qui ont 2 ans et demi) et signale qu'il serait assez favorable pour les inscrire.

Il déclare qu'il est important d'inscrire ces enfants notamment pour éviter qu'ils n'aillent ailleurs pour ne plus revenir ensuite.

Madame Maylis DAVID demande de faire attention quant au nombre d'enfants par classe de maternelle sachant qu'il y a déjà 13 inscriptions pour 2019-2020.

Madame Maylis DAVID demande à ce que cette inscription ne soit pas une règle permanente, et que chaque année, le sujet soit examiné en fonction de l'évolution des effectifs.

Le Conseil du SIRP adopte à l'unanimité l'idée de l'inscription des 2 ans et demi pour la future rentrée.

Monsieur Le Président évoque le fait qu'il a été informé par le SISS que la carte de bus passerait à 30 €.

Une discussion s'engage sur l'annonce faite par le gouvernement des repas à un euro. Le Conseil déclare attendre la fixation des seuils et d'autres éléments avant de mettre en place cette opération.

FIN DE LA SEANCE à 20h45